

Les plantes sauvages  
remarquables  
de la région  
Champagne-Ardenne



## LES PLANTES SAUVAGES REMARQUABLES DE LA RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE

Les informations botaniques de cette brochure sont tirées d'un rapport du GREFFE (Groupe Régional Etude Faune, Flore, Ecosystèmes) sur les espèces végétales protégées de Champagne-Ardenne.



Les tourbières, et les zones humides en général, font partie des milieux naturels les plus en danger.

*Photo Lionel KUTA*

Sa rédaction a été assurée par Alain Chiffaut qui remercie Jean-Marie ROYER, pour ses conseils précieux et la conception des cartes, et les botanistes de Champagne-Ardenne qui ont participé à la relecture du manuscrit : Arnaud BIZOT, Bernard DIDIER, Yves MARAIN, Claude MISSET.

## PRÉFACE

La Champagne-Ardenne est une région de transition, à la géologie variée et où les activités humaines ont marqué l'ensemble du territoire. La biodiversité de ses milieux naturels est très riche. Preuve de cette biodiversité, ce sont plus de 4 000 espèces qui ont été recensées dans l'ensemble des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de la région. Cette richesse écologique, particulièrement fragile et soumise à de nombreuses pressions, voire menacée par la simple recolonisation naturelle de milieux ouverts, doit être préservée. Au-delà du devoir de léguer ce patrimoine aux générations futures, c'est en effet l'ensemble du destin des hommes qui est étroitement lié au devenir des espèces et des écosystèmes, et à leur diversité biologique.

C'est pourquoi, depuis plusieurs années, l'Etat et la Région se sont attachés à mieux connaître ce patrimoine naturel. De nombreuses actions de valorisation sont inscrites au Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006. Quelque 3,66 M€ sont consacrés à la gestion et à la protection des milieux naturels les plus remarquables.

La prise de conscience collective et les moyens mobilisés ont permis de compléter les inventaires, d'affiner les connaissances de l'évolution des milieux et de contribuer à la mise en place d'une gestion durable de ces espaces naturels.

Les réserves naturelles de Vireux-Molhain, Chalmessin, de la Pointe de Givet, de la Forêt d'Orient, de l'étang de la Horre, ont ainsi été créées. D'autres projets sont en instance.

Les étangs d'Outines, l'étang de la Horre, des bois de grande qualité, ont été acquis par des collectivités publiques.

Le réseau Natura 2000 se met en place progressivement dans la plus grande concertation.

Si la protection des milieux naturels est maintenant perçue comme une évidence, si certaines espèces animales sont devenues emblématiques telles la grue ou la cigogne noire, la flore régionale présente aussi des caractéristiques notoires qu'il importait de signaler. Cette brochure relative aux plantes remarquables de Champagne-Ardenne a été réalisée afin de mieux sensibiliser les acteurs publics, valoriser les recherches des scientifiques professionnels ou amateurs, et de faire découvrir ou redécouvrir la qualité du patrimoine botanique régional.

Nous vous souhaitons une bonne lecture, et pour tout dire, un excellent voyage parmi les paysages champardennais !

# INTRODUCTION

La vulgarisation botanique se développe depuis plusieurs décennies. Ce renouveau s'est manifesté par la publication d'ouvrages relatifs à la flore rare et menacée, en Picardie, en Ile-de-France, en Franche-Comté... Une lacune importante restait à combler en Champagne-Ardenne. Ce sera fait avec ce livre consacré aux plantes sauvages remarquables de la région.

La botanique en Champagne-Ardenne a connu son heure de gloire au dix-neuvième siècle et au début du vingtième. Les premières flores et catalogues de Brisson, Briard, Mailfait et Cadix, Aubriot et Daguin synthétisent des données éparses. Vers 1920, la flore des quatre départements est bien référencée dans plusieurs ouvrages. A cette époque, Laurent publie une synthèse, toujours d'actualité, sur la flore et la végétation de la Champagne crayeuse. La botanique de terrain est ensuite relativement délaissée en France et la Champagne-Ardenne ne fait pas exception à cette règle.

Le renouveau des études botaniques de terrain se situe à la fin des années soixante avec le développement des idées "écologiques". Ce sont les sociétés naturalistes de l'Aube, des Ardennes, de la Haute-Marne et de Reims qui ont assuré la transmission des connaissances antérieures et qui sont à l'origine de ce renouveau. Elles apporteront une contribution essentielle à l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF) établi entre 1984 et 2003.

Depuis trente-cinq ans, les mentalités et les réglementations ont évolué. La loi de 1976 relative à la protection de la nature a permis la publication par arrêté

ministériel d'une liste nationale des espèces végétales protégées (1982), liste complétée par des listes régionales et départementales. Celles de la région Champagne-Ardenne furent établies en 1988. Divers outils juridiques permettent aujourd'hui de protéger les espèces végétales et leurs milieux : arrêtés de protection de biotope, réserves naturelles, parcs naturels régionaux (Forêt d'Orient, Montagne de Reims) et récemment la directive européenne sur les habitats naturels (réseau Natura 2000). Dans le même temps, des structures adaptées aux nouveaux besoins sont apparues comme le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres et le Conservatoire régional du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne.

C'est dans ce contexte favorable que paraît cette brochure sur les plantes sauvages remarquables de Champagne-Ardenne, qui traite de 75 des espèces protégées de la région, parmi les plus représentatives. Son auteur, Alain Chiffaut, haut-marnais d'origine, est impliqué depuis longtemps dans la protection de la nature. Après avoir dirigé notamment la fédération Réserves Naturelles de France et le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, il anime actuellement un cabinet de conseil en gestion des espaces naturels.

Il ne fait aucun doute que cet ouvrage, par sa volonté de vulgarisation et par la qualité de son illustration, ne devienne incontournable.

Jean-Marie Royer

*Docteur ès Sciences Naturelles,  
Président du Comité Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.*

# SOMMAIRE

## MODE D'EMPLOI

Mode de lecture des fiches espèces .....	p 7
Glossaire des termes scientifiques .....	p 8










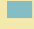



## RICHESSSE ET FRAGILITE DU PATRIMOINE NATUREL DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Les différents secteurs biogéographiques .....	p 10
Les différents types de milieux naturels de la région .....	p 13
Les enjeux patrimoniaux .....	p 14

## DE LA CONNAISSANCE... A LA PROTECTION

La protection des espèces végétales .....	p 17
La protection des stations de plantes en danger .....	p 17

## LES DIFFERENTS MILIEUX NATURELS ET LEUR FLORE REMARQUABLE

 Chênaies pubescentes .....	p 20
 Hêtraies .....	p 25
 Forêts de ravins et de fonds de combes .....	p 31
 Forêts marécageuses et alluviales .....	p 36
 Autres types forestiers .....	p 41
 Landes acides .....	p 49
 Pelouses sèches .....	p 54
 Milieux rocheux et éboulis .....	p 64
 Prairies alluviales .....	p 71
 Plans d'eau et rivières .....	p 79
 Tourbières et marais alcalins .....	p 87
 Tourbières et marais acides .....	p 104
 Cultures, vignobles et parcs .....	p 108

POUR EN SAVOIR PLUS .....	p 111
---------------------------	-------

INDEX DES PLANTES CITEES .....	p 112
--------------------------------	-------

# MODE D'EMPLOI DE L'OUVRAGE

Après les généralités sur la région, ses paysages naturels et sa flore, les dispositions de protection du patrimoine naturel, chaque milieu naturel fait l'objet d'une courte description, avec mention de toutes les espèces protégées qui y vivent. Parmi ces dernières, l'ouvrage propose une sélection des plus représentatives et des plus remarquables. Au total, 75 plantes protégées sont présentées sous forme de fiche.

## MODE DE LECTURE DES FICHES ESPÈCES :

Les plantes sont nommées par leur nom commun en français et, en encart, par leur nom officiel en latin. Un texte court relate une ou plusieurs de leurs caractéristiques et aborde des thèmes de biologie, d'écologie ou de protection des espèces. La carte de répartition est basée sur les dernières observations de 1960 à 1997 (rapport GREFFE 1997) ; les taches correspondent à un ensemble de stations proches.

<p>Les lettres R signalent le niveau de rareté :</p> <table border="1"><tr><td><b>R</b></td><td><b>RR</b></td><td><b>RRR</b></td></tr><tr><td>assez rare</td><td>rare</td><td>très rare</td></tr></table> <p> Des précisions sont données sur la répartition en France et dans la région. Une silhouette humaine permet d'appréhender rapidement l'ordre de grandeur de la plante.</p> <p> mois de floraison</p>	<b>R</b>	<b>RR</b>	<b>RRR</b>	assez rare	rare	très rare	<table border="1"><tr><td> sol calcaire</td><td> sol acide</td><td> fauche</td></tr><tr><td> sol argileux</td><td> plan d'eau ou présence d'eau dans le sol</td><td> pâturage extensif</td></tr><tr><td> couche tourbeuse</td><td></td><td></td></tr><tr><td> Menace</td><td colspan="2">Le nombre de symboles indique le niveau de menace qui pèse sur la plante dans la région (de 1 à 3).</td></tr></table>	 sol calcaire	 sol acide	 fauche	 sol argileux	 plan d'eau ou présence d'eau dans le sol	 pâturage extensif	 couche tourbeuse			 Menace	Le nombre de symboles indique le niveau de menace qui pèse sur la plante dans la région (de 1 à 3).	
<b>R</b>	<b>RR</b>	<b>RRR</b>																	
assez rare	rare	très rare																	
 sol calcaire	 sol acide	 fauche																	
 sol argileux	 plan d'eau ou présence d'eau dans le sol	 pâturage extensif																	
 couche tourbeuse																			
 Menace	Le nombre de symboles indique le niveau de menace qui pèse sur la plante dans la région (de 1 à 3).																		
<table border="1"><tr><td> plein soleil</td><td rowspan="3">Pour l'écologie, une phrase précise les milieux naturels où la plante se rencontre dans la région.</td></tr><tr><td> demi-ombre</td></tr><tr><td> ombre</td></tr></table> <p>Un dessin composite illustre les besoins écologiques de la plante. (attention, il s'agit des conditions recherchées dans notre région ; la même plante peut vivre dans d'autres types de station ailleurs en France).</p>	 plein soleil	Pour l'écologie, une phrase précise les milieux naturels où la plante se rencontre dans la région.	 demi-ombre	 ombre	<p>Niveau de protection de la plante :</p> <table border="1"><tr><td> national</td><td> régional</td><td> départemental</td><td> européen</td></tr></table> <p>Les sites protégés qui recèlent des plantes protégées sont précisés. Les sigles suivants sont utilisés : APB (arrêté de protection de biotope), RN (réserve naturelle), RB (réserve biologique domaniale ou communale), PNR (parc naturel régional). La légende de la photo livre les critères de reconnaissance de l'espèce.</p>	 national	 régional	 départemental	 européen										
 plein soleil	Pour l'écologie, une phrase précise les milieux naturels où la plante se rencontre dans la région.																		
 demi-ombre																			
 ombre																			
 national	 régional	 départemental	 européen																



## GLOSSAIRE

### DES TERMES SCIENTIFIQUES EMPLOYÉS

**Acide** : se dit d'un sol au pH bas ou d'un milieu naturel lié à des sols acides (ellipse).

**Acidiphile** : se dit d'une espèce ou d'un milieu naturel lié à des sols acides (pH bas).

**Alcalin** : se dit d'une espèce ou d'un milieu naturel lié à des sols riches en bases (pH élevé).

**Alluvial** : se dit, par ellipse, d'une espèce ou d'un milieu naturel lié aux sols alluvionnaires des fleuves (souvent avec un régime d'inondations et de fluctuation de la nappe souterraine).

**Atlantique** : se dit d'une espèce ou d'un milieu naturel lié aux influences climatiques océaniques (hiver doux, pluviosité bien répartie dans l'année).

**Biotope** : secteur réunissant des conditions physiques homogènes (climat, sol, etc.) auxquelles une espèce ou un ensemble vivant (biocénose) est adapté.

**Calicole** : se dit d'une espèce ou d'un milieu naturel lié à des sols riches en calcium (souvent calcaires).

**Continental** : se dit d'une espèce ou d'un milieu naturel soumis aux influences climatiques continentales (hiver rigoureux et pluvieux, été chaud, sec mais orageux).

**Ecologie d'une plante** : ensemble des conditions extérieures (luminosité, type de sol, hygrométrie...) auxquelles la plante est adaptée.

**Endémique et micro-endémique** : se dit d'une espèce dont la répartition est limitée à une aire restreinte et unique.

**Eperon** : excroissance à la base des fleurs de plusieurs genres d'orchidées.

**Exposition** : orientation de la pente au soleil.

**Habitat naturel** : milieu naturel, biocénose.

**Hygrophile** : se dit d'une espèce liée aux sols humides.



**Jurassique** : couches géologiques calcaires datant du Jurassique (ère secondaire).

**Labelle** : pétale inférieur des fleurs d'orchidées développant souvent des formes caractéristiques de l'espèce.

**Méridional** : se dit d'une espèce dont la répartition est centrée dans la moitié sud de la France.

**Naturalisé** : se dit d'une plante introduite, non indigène, mais se reproduisant naturellement et se comportant actuellement comme une plante indigène.

**Neutre** : se dit d'un sol au pH neutre (voisin de 7).

**Patrimoine naturel** : ensemble d'espèces et de milieux naturels considérés comme rares et représentatifs d'une région.

**Pelouse** : prairie plus ou moins sèche, à végétation peu élevée. La plupart d'entre elles constituait autrefois les anciens parcours à moutons de la Champagne.

**Relictuel** : se dit d'une population et d'une aire géographiques résiduelles qui ont été plus importantes.

**Sub-méditerranéen** : se dit d'une espèce dont la distribution principale se situe dans la zone méditerranéenne mais aussi autour (non strictement méditerranéenne).

**Station** : localité d'une population d'une espèce.

**Sub-montagnard** : se dit d'une espèce dont la distribution principale se situe dans les piémonts des montagnes.

**Tourbeux** : se dit d'un sol engorgé où la matière organique ne se décompose pas et s'accumule (tourbe) et, par ellipse, d'un milieu naturel inféodé à ce type de sol.

**Tufoeux** : se dit d'un sol engorgé, au voisinage des sources, où le calcaire dissous se précipite et, par ellipse, d'un milieu naturel inféodé à ce type de sol.

# RICHESSSE ET FRAGILITÉ DU PATRIMOINE NATUREL DE LA RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE

## LES DIFFÉRENTS SECTEURS BIOGÉOGRAPHIQUES

La Champagne-Ardenne n'est pas uniforme. La géologie détermine de nombreux "pays" caractérisés par des roches, des sols et des reliefs très différents : l'Argonne a peu de points communs avec le Pays d'Othe ou le Plateau de Langres, qui sont eux-mêmes très différents l'un de l'autre.

Il existe aussi une variabilité climatique régionale caractérisée par des différences de température et de pluviométrie notables suivant les secteurs.

On peut, en se basant sur ces différentes données, découper la Champagne-Ardenne en unités définies par leurs roches, leurs sols, leur relief, leur climat spécifique : les régions naturelles.

En simplifiant beaucoup, on distinguera neuf entités différentes (voir carte ci-contre). Les plantes sont très réactives à ces différentes conditions et ne sont pas les mêmes d'une région à l'autre.

### LE DOMAINE ATLANTIQUE :

Le Tertiaire Parisien présente une grande variété géologique, à l'origine de sols variés ; son climat relativement doux permet l'existence de nombreuses espèces atlantiques.

Le Pays d'Othe est apparenté au Tertiaire parisien mais sa flore est beaucoup plus pauvre. L'Ardenne est atlantique à l'ouest de la Meuse.



**LES RÉGIONS  
NATURELLES DE  
CHAMPAGNE-ARDENNE**

A. Chiffaut  
(d'après J.-M. Royer)

## LE DOMAINE CONTINENTAL :

L'Ardenne primaire, aux roches acides (schistes et grès) sauf à la Pointe de Givet (calcaire), au relief vigoureux et au climat pluvieux et froid, accueille des espèces du nord-est de l'Europe et encore quelques espèces atlantiques. Il en est de même pour les collines de l'Argonne dont l'originalité est due à une roche particulière, la gaize, formée de débris d'éponges datant de l'ère secondaire.

La vaste Champagne crayeuse, au relief mou, creusé de grandes vallées et de petites vallées tourbeuses, accueille des espèces continentales et recherchant le calcaire.

La dépression de la Champagne humide est connue pour ses sols lourds et argileux, ses étangs et ses lacs-réservoirs qui hébergent de nombreuses plantes aquatiques.

Les plateaux jurassiques de l'Aube et de la Haute-Marne, aux vallées rares et encaissées, présentent des sols calcaires, souvent secs ; leur climat est assez rigoureux en hiver mais chaud en été. C'est le domaine d'élection des espèces continentales, des montagnardes et des sub-méditerranéennes venues par le couloir Saône-Rhône.

Les Crêtes pré-ardennaises présentent des analogies nombreuses avec les plateaux jurassiques, mais elles ne possèdent pas d'espèces sub-méditerranéennes.

Enfin la végétation du Bassigny et de l'Apance-Amance, au climat froid et pluvieux et aux sols lourds, recèle beaucoup d'espèces continentales et quelques espèces des montagnes vosgiennes.

## LES DIFFÉRENTS TYPES DE MILIEUX NATURELS DE LA RÉGION

Les milieux naturels de la région Champagne-Ardenne sont extrêmement variés.

La forêt est le milieu naturel le plus étendu et en règle générale le mieux conservé. Elle est très diversifiée selon les roches, les sols, les expositions, les traitements forestiers : par exemple, érablière des versants froids et rocheux, ormaie-frênaie des grandes vallées, chênaie pubescente des versants très ensoleillés.

Les prairies sont encore bien représentées en Champagne humide, dans les Crêtes pré-ardennaises et le Bassigny ; elles sont soumises aux activités agricoles, la fauche et le pâturage extensif étant les pratiques les plus favorables.



Les forêts  
sont variées  
en Champagne-  
Ardenne et  
souvent bien  
conservées.

*Photo Arnaud BIZOT*

Les milieux aquatiques, rivières, ruisseaux, étangs et lacs, sont nombreux, mais essentiellement répartis en Champagne humide, Tertiaire parisien et Argonne.

Les autres milieux sont beaucoup plus localisés : pelouses sèches sur sols calcaires, marais alcalins (notamment tufeux), tourbières acides et alcalines, milieux rocheux, éboulis, mares.

D'autres ont quasiment disparu, comme les marais, pelouses et landes sur sols acides.

## LES ENJEUX PATRIMONIAUX EN RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE

En dehors des forêts, des rivières et des lacs, les différents milieux naturels de notre région, comme leur flore spécifique, sont devenus rares et sont menacés à plus ou moins brève échéance. En premier lieu, les landes sur sols acides ne subsistent qu'en quelques points de la Champagne humide (Chaource), du Tertiaire Parisien, de l'Argonne et de l'Ardenne primaire (*rièzes* du plateau de Rocroi). Les pelouses sur sols acides, comme les pelouses sur sables calcaires, ont pratiquement disparu du Tertiaire parisien où elles étaient localisées.

Les vastes tourbières alcalines de la Champagne crayeuse ont connu une régression de plus de la moitié de leur superficie en un siècle et leurs associations végétales les plus riches et les plus représentatives n'existent

plus. De même, les pelouses sèches sur sols calcaires ont fortement régressé (de l'ordre de 80 à 90 % en un demi-siècle) après l'arrêt du pâturage et celles qui subsistent sont souvent embroussaillées.

Certains milieux naturels très représentatifs de Champagne-Ardenne, menacés et souvent en régression, méritent une attention particulière : les landes acides atlantiques à genêt des anglais et bruyère à quatre angles (en limite Est de répartition en France), les pelouses sur sols calcaires de la Champagne crayeuse à lin de France (vastes camps militaires), les éboulis calcaires des plateaux jurassiques à ibéris intermédiaire, silène des graviers, gaillet de Fleurot (espèces micro-endémiques), les prairies alluviales à violette naine de la Champagne humide, les prairies alluviales de la Champagne crayeuse à violette élevée et ail anguleux (espèces continentales très rares en France), les marais tufeux à choin ferrugineux et swertie pérenne des plateaux jurassiques (milieu montagnards originaux), les tourbières alcalines de Champagne crayeuse à peucedan des marais (encore vastes mais en voie d'assèchement).



La conservation des prairies humides des grandes vallées est une des priorités en Champagne-Ardenne.

Photo Patrice LANFANT